

J'ai ici l'état officiel de l'actif et du passif de la province d'Ontario, au 31 décembre 1885. Je vais en faire un emploi bien utile, et qui va causer, je n'en doute pas, une agréable surprise aux honorables membres de la gauche. Il appert par ce document que le 31 décembre dernier, la province d'Ontario avait un actif de..... \$7,135,000.31
A la même date, le passif était de..... 368,910.02

Excédent de l'actif sur le passif \$6,766,090.29

Voilà le montant que l'on considère erronément comme le surplus de la province voisine. Examinons un peu les détails de cet actif de \$7,135,000. Qu'y voyons-nous? J'y trouve que l'honorable trésorier compte comme un actif la plus-value, d'après la valeur du marché, des \$500,000 de bons de la Puissance en portefeuille, soit \$50,000. Je constate que les montants suivants sont inscrits au tableau de l'actif :

Capital et montants dus par la Puissance à Ontario, et portant intérêt :

Fonds de l'école de grammaire—Haut Canada.....	\$ 312,769.07
Fonds d'édifices—Haut Canada.....	1,472,391.41
Fonds pour l'amélioration des terres.....	124,685.18
Fonds des écoles communes.....	891,201.74
Capital déclaré dû à Ontario par le chap. 4,47 vict. ...	3,848,289.52
Part d'Ontario dans la bibliothèque—Canada-Uni.....	105,541.00
Aussi—Fonds d'emprunt municipal.....	49,891.32

Montant..... \$5,804,769.21

Plus des quatre-cinquièmes de l'actif d'Ontario se composent des fonds en dépôt à Ottawa, dont l'intérêt constitue une des principales sources de revenu de la province. Ces fonds ne proviennent nullement de l'accumulation des surplus des recettes annuelles sur les dépenses.

D'après ce document officiel, le passif d'Ontario, le 31 décembre 1885, n'était que de \$368,910.02. En l'examinant, je vois que l'honorable trésorier de la province n'y a pas inscrit le capital des \$522,043 d'annuités qu'il a vendues en 1884 et 1885, rachetables en 40 ans. Il n'a tenu aucun compte des \$2,377,835.79 de subventions encore à payer aux chemins de fer. De sorte que le passif, au lieu d'être de \$368,910, est en réalité de \$3,268,788.81. L'excédent de l'actif sur le passif n'est que de \$3,866,211.50 au lieu des \$6,766,090.29 mentionnées dans l'état officiel.

Comme nos adversaires sont grands admirateurs du système financier de leurs amis d'Ontario, ils m'approuveront sans doute de l'appliquer aux affaires de notre province. Calculons notre passif et notre actif d'après la méthode de l'hon. trésorier du gouvernement de l'hon. M. Mowat.